



INSTITUT DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE MILITAIRE DU BRÉSIL

CRÉÉ LE 7 NOVEMBRE 1936

AFFILIÉ À LA COMMISSION INTERNATIONALE D'HISTOIRE MILITAIRE (CIHM - ICMH)

Berceau de l'histoire militaire brésilienne



PROJET 2026 / 51^{eme} CONGRÈS DE LA CIHM - COMPACT (DIVULGATION)

1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le Brésil est représenté au sein de la Commission Internationale d'Histoire Militaire (ICMH) par l'Institut de Géographie et d'Histoire Militaire du Brésil (IGHMB), qui constitue la Commission Brésilienne d'Histoire Militaire (CBHM). En 2026, l'IGHMB fêtera son 90^e anniversaire, une date qui mérite d'être célébrée. C'est pourquoi, en 2024, nous avons présenté notre candidature pour accueillir, en 2026, le 51^e Congrès de l'ICMH. La proposition a été acceptée et ratifiée lors de l'Assemblée générale de l'ICMH qui s'est tenue pendant le Congrès à Lisbonne, au Portugal.

Les plans se sont tournés vers le deuxième plus grand pôle touristique du Brésil: la ville de Foz do Iguaçu, dans l'État du Paraná. Dotée d'une infrastructure touristique et congressuelle enviable, elle abrite les chutes d'Iguaçu, le plus grand ensemble de chutes d'eau au monde, et Itaipu Binacional, la plus grande centrale hydroélectrique (en production annuelle) de la planète, ainsi que de nombreuses autres attractions.

Elle se distingue notamment par sa triple frontière, où des pays d'origines historiques et culturelles différentes - le Brésil, l'Argentine et le Paraguay - coexistent dans une harmonie pacifique. Malgré tous les obstacles qu'elle peut présenter, elle est un formidable exemple pour le monde entier de peuples qui surmontent leurs différences et s'unissent au-delà d'une frontière géographique.

Compte tenu de ces considérations, l'IGHMB a décidé, lors de la présentation de la candidature pour l'organisation du congrès dans notre pays :

a. **Objectif principal** - étudier les questions frontalières ; démontrer, dans la pratique, une frontière entre trois pays qui cohabitent en harmonie et plus de quatre-vingts nationalités qui partagent une seule ville. Le thème central du congrès, qui sera largement débattu et étudié, serait donc précisément « Frontières : intégration et harmonie contre séparation et conflit ».

b. **Objectifs complémentaires** - a) montrer la force de l'agroalimentaire au Brésil, deuxième producteur mondial de denrées alimentaires ; et b) célébrer les 90 ans de l'IGHMB.

Des visites et des excursions spécifiques compléteront la liste des activités.

2. THÈME DU CONGRÈS

Le thème central « **FRONTIÈRES - INTÉGRATION ET HARMONIE CONTRE SÉPARATION ET CONFLIT** » est détaillé comme suit :

I) L'avènement des États-nations à la fin du XVII^e siècle et les questions territoriales qui en découlent.

a) Les négociations qui ont eu lieu au sujet du tracé des frontières des nouveaux États-nations ;

b) Les interventions militaires qui ont été nécessaires pour imposer le tracé des frontières des nouveaux États-nations.

II) Les frontières en tant qu'espaces entre pays, régions ou groupes sociaux, pour comprendre les limites physiques, politiques, culturelles, économiques ou symboliques.

a) Définitions du terme « frontière » (géographiques, politiques, économiques, ethniques, etc.) ;

b) Recherches visant à déterminer les raisons pour lesquelles les frontières peuvent être

sources de conflit ou de coopération, ainsi que les mécanismes qui favorisent la coopération transfrontalière.

III) Les frontières comme espaces entre pays, régions ou groupes sociaux, pour comprendre les limites physiques, politiques, culturelles, économiques ou symboliques.

a) Définitions du terme « frontière » (géographiques, politiques, économiques, ethniques, etc.) ;

b) Recherches sur les raisons pour lesquelles les frontières peuvent être sources de conflit ou de coopération, ainsi que sur les mécanismes qui favorisent la coopération transfrontalière ;

c) Les frontières maritimes et aérospatiales ;

d) L'émergence et l'efficacité des mécanismes de défense communs transfrontaliers ou multinationaux, tels que l'OTAN, l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) et autres ;

e) Les mouvements migratoires, la migration – réceptivité et intégration, aversion, xénophobie ;

f) Études frontalières liées au trafic de drogues, d'armes, de matériel biologique, d'êtres humains, au terrorisme et à d'autres menaces transnationales, ainsi qu'aux politiques adoptées par les gouvernements pour y faire face ;

g) Frontières et limites internes (villages, villes, municipalités, cantons, États fédérés, provinces, régions administratives, etc.).

IV) Missions de paix dans les conflits frontaliers.

a) Création de l'ONU (Organisation des Nations Unies) et attributions de son DPKO (Département des opérations de paix) ; autres organismes internationaux ;

b) Différences entre les missions de maintien de la paix et les missions d'imposition de la paix ;

c) Participation de ressortissants nationaux à des missions de paix de l'ONU ou d'autres organismes, en mettant l'accent sur la garantie de la paix et de la sécurité dans les conflits entre États et groupes frontaliers.

V) Études géopolitiques des frontières.

a) Relations politiques, économiques et stratégiques entre États et régions, basées sur leurs frontières géographiques ;

b) Délimitations des espaces des peuples autochtones et leur importance pour la sécurité de l'État

c) Interférences des phénomènes climatiques et des événements épidémiologiques/sanitaires aux frontières ;

d) « Réfugiés climatiques ».

VI) Guerres frontalières.

a) Guerres de délimitation des frontières dans l'Ancien Monde, en particulier en Europe et en Asie ;

b) Guerres de délimitation des frontières en Afrique ;

c) Batailles entre peuples pour la conquête territoriale des Amériques ;

d) Luttres pour l'indépendance ;

e) Guerres de sécession.

VII) Itinéraires touristiques et militaires.

a) Le tourisme militaire comme outil culturel et facteur économique ;

b) Champs de bataille et autres sites historiques ;

c) Musées militaires et fortifications historiques ;

d) Cimetières de guerre et panthéons militaires.

Bien que le thème « Frontières » soit historiquement et intimement lié aux activités politiques et aux conflits, il est important de souligner que les travaux universitaires présentés doivent être exempts de tout parti pris idéologique et de toute position partisane particulière.

3. ORGANISMES ORGANISATEURS

IGHMB (Institut de Géographie et d'Histoire Militaire du Brésil) / Commission Brésilienne d'Histoire Militaire (CBHM).

IDESF (Institut de Développement Économique et Social des Frontières).

4. ENTITÉS PARTENAIRES

Il s'agit d'institutions avec lesquelles des contacts ont été établis, officialisés par des documents spécifiques, dans le but d'apporter un soutien, non seulement en termes de promotion ou d'encouragement, mais aussi d'actions concrètes tant dans la planification que dans l'exécution de l'événement.

Il s'agit des institutions suivantes :

INBRADIM (Institut Brésilien d'Études et de Recherche en Droit Militaire).

Gouvernement de l'État du Paraná : Secrétariat à la Culture du Paraná ; Secrétariat à la Communication du Paraná ; Police Militaire du Paraná (Chambre Technique de la Culture et de l'Histoire de la PMPR, 14^e Bataillon de la PM, 5^e Compagnie du Bataillon de Police Environnementale) ; Corps des Pompiers Militaires du Paraná (Centre Historique du CBM PR, 9^e Bataillon des Pompiers Militaires).

Mairie de Foz do Iguaçu - Fondation Culturelle.

Ministère de la Défense : CEMCFA (Chef d'État-Major Interarmées des Forces Armées) / Direction de l'Éducation et de la Culture (CHEC).

Commandement de la Marine : CFN (Corps des Marines) - DPHDM (Direction du Patrimoine Historique et de la Documentation de la Marine).

Commandement de l'Armée : CMS (Commandement Militaire du Sud) / 5^a DE (5^e Division de l'Armée) / 15^a Bda Inf Mec (15^e Brigade d'Infanterie Mécanisée) / 34^o BI Mec (34^e Bataillon d'Infanterie Mécanisée).

Commandement de l'Armée : DECEX (Département de l'Éducation et de la Culture de l'Armée) / DPHCEX (Direction du Patrimoine Historique et Culturel de l'Armée) - DF (Direction de la Fabrication).

Commandement de l'Armée de l'Air : CCOMSAER (Centre de Communication Sociale de l'Armée de l'Air) - EDA (Escadron de Démonstration Aérienne - plus connu sous le nom d'Esquadrilha da Fumaça).

Commandement de l'Armée de l'Air : INCAER (Institut Historique et Culturel de l'Armée de l'Air).

Club Militaire.

Itália Nossa - Produções e Editora Ltda.

Université Catholique de Santos (UNISANTOS).

5. COMITÉ ORGANISATEUR

Un **Comité Organisateur** (CO) composé de représentants des entités organisatrices et partenaires a été formé afin de planifier, coordonner et diriger le congrès. Il comprend un :

→ **Sous-comité Exécutif** (chargé des activités financières, logistiques et opérationnelles) ; et

→ **Sous-commission Académique** (membre ad hoc de la CBHM, chargée du conseil et de la direction de ces questions).

Ses membres figurent dans une liste spécifique, jointe au projet.

6. ENTITÉS SPONSORS

Organisations avec lesquelles des contacts ont été établis, afin qu'elles puissent agir en

tant que sponsors et fournir des ressources financières aux différentes activités prévues dans le projet. Les noms et logos des entités confirmées seront imprimés sur les différents supports d'information et celles-ci pourront présenter/distribuer du matériel promotionnel, monter des expositions, afficher des panneaux, des plaques, des affiches, etc.

Elles figureront dans la liste ci-jointe, une fois le parrainage confirmé.

7. STRUCTURE DU PROJET

Le projet dans son ensemble est divisé en plusieurs phases successives.

a. Planification initiale

- 1) Élaboration et amélioration constante du projet.
- 2) Rédaction des textes, formulaires et autres instructions. Ces derniers seront disponibles sur notre site Internet : www.ighmb.org.br

b. Diffusion et inscriptions

Étape continue, effective jusqu'à la date limite d'inscription, fixée au **29 mai 2026** (vendredi). Les **inscriptions des participants** seront des **types suivants** :

A = Congrès à part entière, seul (une seule personne, dans une chambre individuelle) ;

B = Congrès à part entière, avec un accompagnateur ou un autre congressiste (deux personnes **occupant la même chambre double**) ;

C = Congrès étudiant, inscrit à des programmes de doctorat (norme de l'ICMH), à prix réduit ;

D = Participant à part entière, **résidant dans la ville de Foz do Iguaçu ou dans la région de la Triple Frontière, non hébergé dans les hôtels partenaires**, avec accès aux présentations académiques et aux activités prévues dans le programme officiel ; responsable de son propre transport vers les lieux désignés ;

E = Auditeur libre (participant individuel), **non hébergé dans les hôtels partenaires, ayant uniquement accès aux présentations académiques**, sans droit aux repas prévus ni aux visites programmées, et responsable de son propre transport vers les lieux désignés.

Des accords (contrats) ont été signés avec deux établissements hôteliers locaux pour l'hébergement lié au congrès. De même, des accords ont été conclus avec des transporteurs, des restaurants, des salles de spectacle et autres. Ainsi, **l'inscription se fait par le biais d'un forfait** (qui comprend les transferts, les transports, les repas, les visites programmées, les traductions, le matériel du congrès, les cadeaux, etc.). Par conséquent, la gestion intégrale sera assurée par l'IGHMB, qui contrôlera les réservations. Les paiements seront effectués par les inscrits auprès de cet institut, qui réglera les comptes avec les hôtels et les autres institutions.

Le montant total des forfaits (taxes et frais applicables compris), à régler par les participants, sera calculé en multipliant le nombre de nuits (6, 7, 8 ou 9) par leur prix (selon l'hôtel et le type d'hébergement), auxquels s'ajoutent les frais d'inscription, soit 300,00 € pour les congressistes « **A** », « **B** » et les accompagnateurs, et 100,00 € pour les « **C** » (étudiants en doctorat).

Les congressistes « **D** » et « **E** », qui ne seront pas hébergés dans les hôtels partenaires, ne devront s'acquitter que des frais d'inscription, respectivement 300,00 € et 80,00 €.

L'IGHMB ne sera responsable que des hébergements compris dans ces forfaits, négociés avec les deux établissements hôteliers exclusivement pour le Congrès 2026. Si un inscrit souhaite anticiper ou prolonger son séjour dans son hôtel respectif, différemment des quatre options présentées, il devra exprimer son souhait par le biais d'un message spécifique, avant la date limite d'inscription. S'il ne le fait pas, il devra réserver des nuits supplémentaires directement auprès du service de réservation de l'hôtel souhaité, à d'autres tarifs et en fonction des disponibilités.

Lorsque vous remplissez le formulaire d'inscription, vous devrez choisir l'un des deux

hôtels partenaires où vous souhaitez séjourner. Il s'agit des hôtels suivants :

Option « VC » - Hôtel Vialle Cataratas (★★★★) :

Congrès « A », individuel, par jour/par chambre = 93,00 €

Congrès « B », double, par jour/par chambre = 114,00 €

Option « VM » - Living Foz, Hôtel AVM (★★★★) :

Congrès « C », PhD (individuel), jour/par appartement = 35,00 € (obligatoire)

Congrès « A », individuel, jour/par appartement = 59,00 €

Congrès « B », double, par jour/par appartement = 81,00 €

Attention : le nombre d'appartements à l'AVM est limité, la priorité sera donnée aux étudiants en doctorat. Les autres seront pris en charge par ordre d'inscription.

La date d'arrivée (check-in) sera le 22 août 2026 (samedi). Les personnes intéressées peuvent choisir entre 6 (six), 7 (sept), 8 (huit) ou 9 (neuf) jours de séjour. Pour l'option « 6 », le départ (check-out) aura lieu le 28 (vendredi). Pour l'option « 8 » (destinée à ceux qui souhaitent profiter de l'itinéraire touristique post-congrès), le départ (check-out) aura lieu le 30 (dimanche).

Les options « 7 » (départ le 29) ou « 9 » (départ le 31) sont destinées aux participants qui souhaitent quitter leur hébergement plus tard ou qui doivent coordonner leur départ de l'hôtel avec les horaires de leur vol.

Les horaires des hôtels sont 14h00 (arrivée/check-in) et 12h00 (départ/check-out).

c. Paiements

Les prix sont tous indiqués en euros (€ - EUR) et seront convertis en reais brésiliens (R\$ - BRL) au moment du règlement. Le taux de change appliqué est le taux touristique, prix de vente, majoré des taxes et frais bancaires applicables.

Le taux de change est fluctuant et, au cours des derniers mois, il a varié entre 6,28 R\$ (le plus bas) et 6,79 R\$ (le plus haut). 2026 est une année électorale, marquée par d'intenses mouvements politiques qui se répercutent sur l'économie. À l'heure actuelle (janvier 2026), nous effectuons des calculs basés sur un taux de 6,50 R\$ pour 1,00 €.

Les instructions générales, qui guident les inscriptions, indiquent les différentes formes de paiement possibles.

d. Calendrier

L'événement aura lieu du 22 (samedi, arrivée) au 28 août 2026 (vendredi, clôture). Ensuite, pour ceux qui le souhaitent (moyennant un supplément), un **circuit touristique post-congrès** sera organisé sur deux jours (29 et 30 août).

Ces dates ont été choisies car la semaine suivante (lorsque se tiennent traditionnellement les congrès de l'ICMH) est celle de la fête nationale du Brésil, et le jour férié du 7 septembre prévoit un week-end prolongé en 2026. À ces occasions, de nombreuses personnes voyagent à travers tout le pays, et les attractions touristiques, les hôtels et les transports sont bondés, avec un trafic intense et des prix élevés. Le projet comprend :

→ Le **congrès lui-même**, composé de : une cérémonie d'ouverture solennelle ; une conférence magistrale ; la remise du prix Corvisier ; des réunions spécifiques de l'ICMH (organes directeurs et comités spécialisés - archives, bibliographie et éducation) ; une journée culturelle (plus précisément le mercredi), consacrée aux visites extérieures ; l'assemblée générale et la clôture. Sans oublier, bien sûr, les différentes conférences (activités académiques appelées « working sessions »), les présentations des thèmes par les congressistes, dans des salles spécifiques, regroupées par sous-thèmes.

→ Un programme spécifique **pour les accompagnateurs**, personnes (généralement des conjoints) qui accompagnent les congressistes mais ne participent pas aux conférences académiques.

→ L'activité optionnelle décrite ci-dessus, Itinéraire touristique post-congrès, avec d'autres visites, programmes culturels et de loisirs.

e. Actes

Après la clôture, la finalisation consistera en la rédaction de rapports, la réalisation du livre souvenir (Actes), la présentation des comptes et d'autres mesures destinées à l'enregistrement historique.

8. LOGO

Le Congrès aura un logo et des insignes spécifiques, qui seront utilisés dans la communication, les documents émis, les documents de travail, les certificats de participation et autres éléments pertinents.

Deux symboles se distinguent : les chutes d'Iguaçu, l'une des merveilles de la nature, avec la triple frontière au-dessus d'elles, représentée par la confluence de ce cours d'eau avec le fleuve Paraná. Et deux personnages stylisés, en vert et rouge (la norme universelle pour les panneaux de signalisation « avancez » et « arrêtez »), fraternisant sur une banderole avec le mot « FRONTEIRAS » (frontières), ainsi que le nom BRASIL et l'année 2026.



Impression promotionnelle



En-tête des documents



Badges et souvenirs

Un médaillon commémoratif fera référence au Congrès sur sa face avant et au 90e anniversaire de la création de l'Institut sur sa face arrière, célébré lors de l'événement, avec la mention « IGHMB - Depuis 1936, à la recherche, à l'honneur et à la défense du Brésil ».



Face



Revers

9. VISITES DANS LES PAYS VOISINS

Bien que la région soit touristique et que les visites au Paraguay et en Argentine constituent des attractions, les excursions de ce type ne sont pas prévues dans le programme du Congrès, ni pour les accompagnateurs. Cette restriction est liée à des préoccupations de sécurité et aux formalités frontalières.

Cependant, ces visites ne sont absolument pas interdites. Toutefois, toute excursion dans ces pays pendant le congrès sera à titre exclusivement privé, chaque personne intéressée étant

responsable de sa décision, des contrats appropriés (transports, guides) et des formalités douanières (passeports, visas, vaccins requis, etc.).

Dans le cadre du circuit touristique post-congrès, si le nombre d'inscriptions est suffisant, ces itinéraires pourront être envisagés, à titre facultatif.

ANNEXES :

PROGRAMME GÉNÉRAL

PROGRAMME ACADÉMIQUE (APRÈS LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS)

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (EN LIGNE)

Rio de Janeiro/RJ, 27 janvier 2026

Général Marcio Tadeu Bettega Bergo
Président du IGHMB